

Evaluer
les risques
professionnels

Formation Document Unique

Depuis plusieurs années, le service Prévention des risques professionnels (PRP) de la MSA d'Armorique conseille et documente les entreprises du secteur agricole et les exploitants concernant le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DU ou DUERP).

Cette année, la MSA d'Armorique vous propose un accompagnement à la démarche d'Évaluation des Risques Professionnels sous la forme d'une journée collective d'information.

Objectif : Ce Document Unique réglementaire doit permettre d'analyser le travail, d'identifier les risques professionnels sur l'exploitation et de définir les actions de prévention à mettre en place.

Le jeudi 7 mars 2019
De 09h00 à 16h00

Chambre d'agriculture St Ségal

Formateur : Conseiller en prévention des risques professionnels

Limité à 20 personnes. Inscriptions avant le 4 mars 2019



Informations

MSA Armorique
Service Prévention des risques professionnels
Tel : 02 98 85 79 31
prevention.blf@armorique.msa.fr